

# COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

---

## **M. Alexandre Hay, docteur honoris causa de l'Université de Genève**

M. Alexandre Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge, a été fait docteur honoris causa de l'Université de Genève, en même temps que huit autres personnalités appartenant aux milieux scientifique, culturel, pédagogique et religieux.

Au cours de la cérémonie traditionnelle de la remise des titres, qui s'est déroulée le 22 mai à la cathédrale Saint-Pierre de la cité de Calvin, M. Charles-André Junod, doyen de la Faculté de droit, a prononcé l'éloge du président Hay, dont nous publions l'extrait suivant :

*« En juillet 1976, M. Hay abandonnait le domaine monétaire pour assumer la présidence du CICR, où il succédait à un autre Genevois, M. Eric Martin. Dans l'exercice de ces nouvelles fonctions, M. Hay a témoigné des mêmes qualités de diplomate réaliste et avisé dont il avait fait montre en matière économique. Tout en soutenant les efforts déployés par le CICR en vue du perfectionnement du droit international humanitaire, il a joué un rôle décisif pour sauvegarder l'effectivité de ce droit, sérieusement menacée non seulement par une certaine désagrégation de la communauté internationale, mais aussi et surtout par l'évolution de la nature des conflits armés, dont le caractère international est souvent plus diffus. En s'efforçant toujours d'éviter de heurter de front les susceptibilités nationalistes qui pouvaient paralyser l'intervention du CICR, il a su veiller à ce que cette organisation ne soit point mise à l'écart de ces nouveaux conflits, mais puisse, sous l'emblème des Conventions de Genève, continuer à apporter aux victimes, civiles notamment, de ces conflits la protection et le réconfort qu'elles continuent à attendre de l'institution créée par Henry Dunant.*

*» La Faculté de droit de Genève, qui a été tout naturellement la première à s'intéresser à l'enseignement du droit humanitaire inter-*

*national, a estimé que le 450<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme qui constitue l'un des principaux titres de notoriété de notre ville lui fournissait une occasion particulièrement bienvenue pour honorer le juriste qui préside, depuis dix ans, aux destinées du CICR avec autant de distinction que d'efficacité.»*

Cet hommage public rendu au président du CICR fait honneur à tous ceux qui ont le privilège de travailler sous sa direction. La *Revue internationale de la Croix-Rouge* est heureuse d'exprimer ici la joie de tous.

---

## **Missions du président du CICR**

Dans le courant du mois de mai, M. Alexandre Hay, président du CICR, a effectué une série de missions qui l'ont conduit, d'abord, en Grande-Bretagne (1-2 mai), puis en Asie (3-15 mai), où il a visité successivement la Malaisie, la Thaïlande, la Birmanie, l'Inde et le Bangladesh.

A *Londres*, M. Hay a eu un entretien avec Sir Geoffrey Howe, Secrétaire d'Etat au Foreign Office, portant notamment sur la question de la ratification par le Royaume-Uni des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.

A *Kuala Lumpur*, le président du CICR a participé à la cérémonie d'ouverture du II<sup>e</sup> Séminaire de diffusion du droit international humanitaire pour les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Asie et du Pacifique (*voir rubrique « Dans le monde de la Croix-Rouge »*). Par ailleurs, il a rencontré le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères de Malaisie.

A *Bangkok*, M. Hay a eu des entretiens avec le vice Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, ainsi qu'avec la princesse Sirindhorn, vice-présidente de la Croix-Rouge thaïe, et avec le secrétaire général de la Société nationale.